
Transporteurs et propriétaires terriens en Gaule romaine : un bilan

Transporters and land owners in Roman Gaul: an assessment

Jean-Claude Béal



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/775>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Référence électronique

Jean-Claude Béal, « Transporteurs et propriétaires terriens en Gaule romaine : un bilan », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 45-46 | 2006-2007, mis en ligne le 08 avril 2008, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/775>

Ce document a été généré automatiquement le 5 mai 2019.



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Transporteurs et propriétaires terriens en Gaule romaine : un bilan

Transporters and land owners in Roman Gaul: an assessment

Jean-Claude Béal

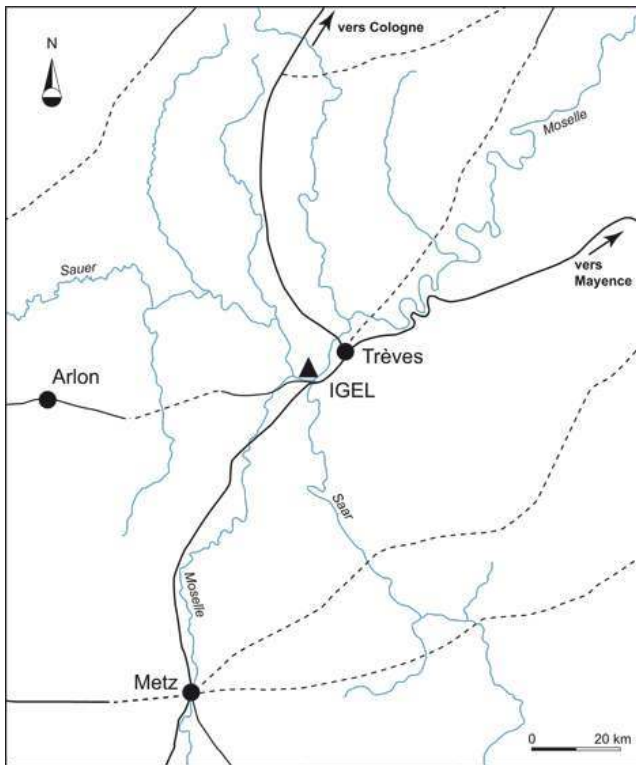
- 1 Longtemps confinés dans une image nourrie de réminiscences littéraires (Le Glay 1975 : 245), la silhouette des propriétaires terriens de la Gaule romaine a évolué ces dernières années, et l'on s'est intéressé aux activités non agricoles de ces personnages, particulièrement à l'activité de production artisanale des *villae*, source éventuelle de revenus nouveaux (Polfer 1999, Lepetz, Matteredne 2003, ou encore, par exemple, Christol, Fédière 1999).
- 2 Mais au contraire de l'activité artisanale qui laisse des traces archéologiques, même si elles sont parfois ambiguës, les activités professionnelles liées au commerce et au transport sont plus rarement décelables.
- 3 Aussi a-t-on parfois attribué des monuments funéraires plus ou moins ruraux à des nautes au motif de leur proximité avec une rivière. Ainsi G.-Ch. Picard et A. Roth-Congès proposaient-ils de voir respectivement dans la Pile de Cinq-Mars, dominant la Loire, et dans le mausolée de l'Île du Comte à Beaucaire, au bord du Rhône, les tombeaux de propriétaires terriens enrichis dans le commerce : Ph. Leveau (2000) a démontré la fragilité de cette thèse. De son côté, A. Buisson (1991 : 151 et fig. 5) a considéré que les nautes du Rhône possédaient plusieurs domaines le long du fleuve en amont de Lyon, mais ses arguments restent faibles : l'inscription C.I.L. XII, 2438 qu'il invoque à la suite d'Herzog est de lecture "hasardeuse" (Allmer, Terrebonne 1886 : 226, n°155), et sa localisation (Buisson 1990 : 25) de nautes à Groslée (Ain) est fragilement fondée sur l'homonymie entre un Catullus curateur des nautes (CIL, XIII, 2494), dont nous reparlerons plus loin, avec un Catullus promoteur de l'action des contubernales Catuonenses (ILTG 308).
- 4 En revanche, le réexamen de la documentation épigraphique et iconographique concernant les transporteurs en dehors des agglomérations amène à identifier, à Igel, Anse, Cabrières-d'Aygues ou Gélignieux, quelques exemples assurés, et à distinguer deux

cas de figure principaux, selon la localisation de leur implantation. Une dernière découverte, à Colonzelle, nous a semblé d'interprétation plus délicate.

- Igel (Allemagne – Rheinland-Pfalz)

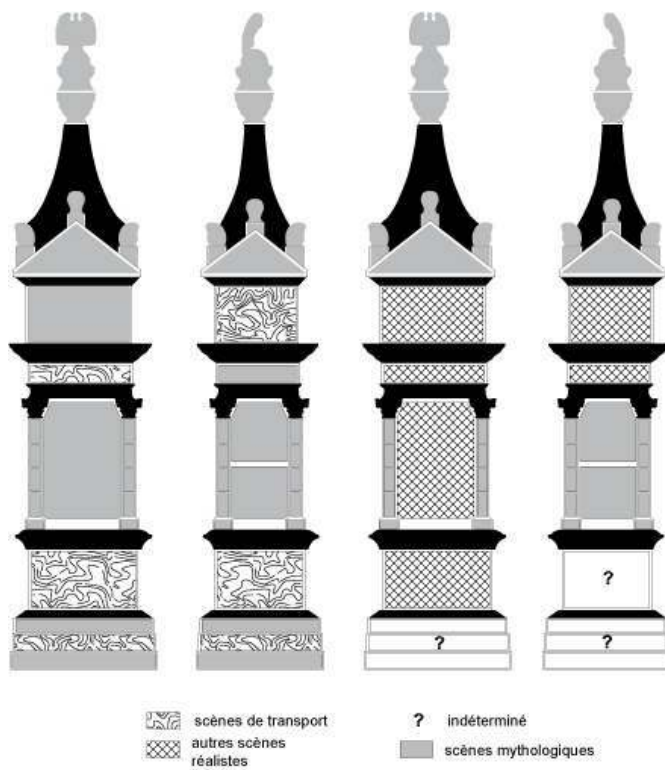
- 5 À une huitaine de kilomètres à l'ouest de Trèves, à Igel (Fig. 1), le célèbre Pilier des *Secundinii* (ESP. 5268) est le plus souvent (sur l'historique des interprétations : Béal 1999 : 96) considéré comme le monument funéraire d'une famille de riches drapiers de Trèves, possesseurs d'un domaine rural. Selon nous (Béal 1999), il faut plutôt voir en eux des investisseurs multiples, dont les revenus proviennent de la vente de textile évidemment, de la banque peut-être (Schwinden 2001), et du transport par eau et par terre : en témoignent (Fig. 2) les représentations de barques halées, d'un chariot chargés de ballots de marchandises indéterminées, et d'ânes bâtés franchissant une montagne. Ils sont par ailleurs des propriétaires terriens, dont P. Veyne a montré qu'ils recevaient l'hommage de leurs fermiers (Veyne 1981).
- 6 Dans un article récent, H.P. Kühnen (Kühnen 2001) s'est intéressé à la topographie d'Igel. Fermant la plaine alluviale de Trèves au N.O., ce site est établi, sur la rive gauche de la Moselle, au point de passage obligé de la rivière et des voies de Trèves vers Arlon ou Metz qui, ici, se rapprochent de la rivière sur chacune de ses deux rives : l'existence de bacs est possible. En outre, Igel est à proximité, à 1,5 km pour la première et à 3 km pour la seconde, des confluents avec la Moselle de deux rivières navigables, la Sarre et la Sauer. Enfin, l'adoucissement ponctuel de la pente au nord d'Igel facilite la remontée vers l'Eiffel. Aussi ce site "représente (-t-il) une place de transbordement idéale pour le transport fluvial et maritime".

Fig. 1 : La région d'Igel



fond de carte : Talbert 2000 : pl. 11 ; DAO : Y. Montmessin

Fig. 2 : Les scènes de transport par barques, chariots et mulets sur le pilier d'Igel



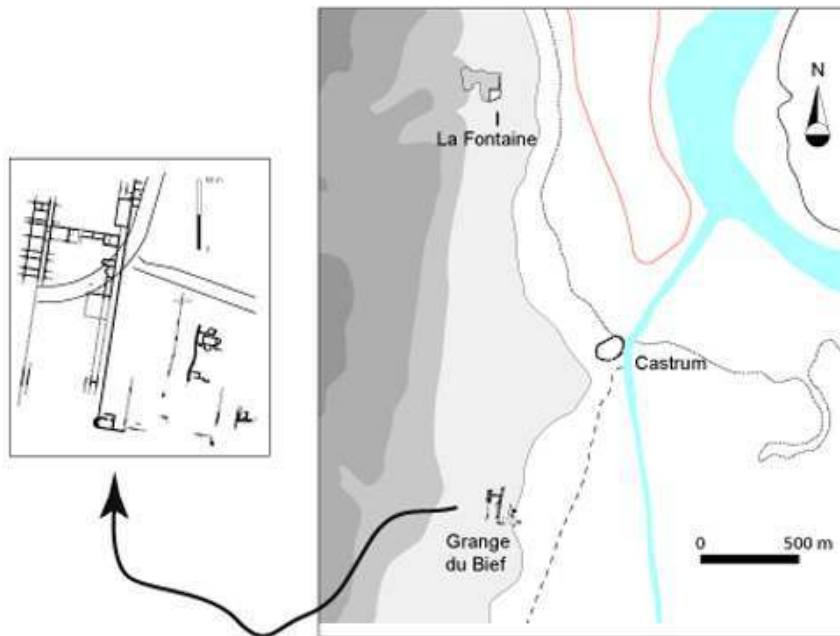
DAO : Y. Montmessin

- 7 D'autre part, H.P. Kühnen a rappelé qu'une zone funéraire conséquente se trouvait aux abords du Pilier (Kühnen2001 : 24). Certes, cela n'implique pas nécessairement la présence d'un habitat groupé, mais il est au moins possible que, comme à Reinheim et Bliesbruck, un bourg ait existé, au voisinage de la villa dont dépendait le mausolée, et du point de franchissement de la Moselle.
- 8 Ce sont donc ici la topographie, les réseaux, et l'existence d'une main-d'œuvre, qui paraissent déterminants dans le choix qu'un transporteur fait de sa résidence, et non l'existence d'une production spécialisée. C'est peut-être le même cas de figure qu'on retrouve en France, à Anse.

- Anse (France-Rhône)

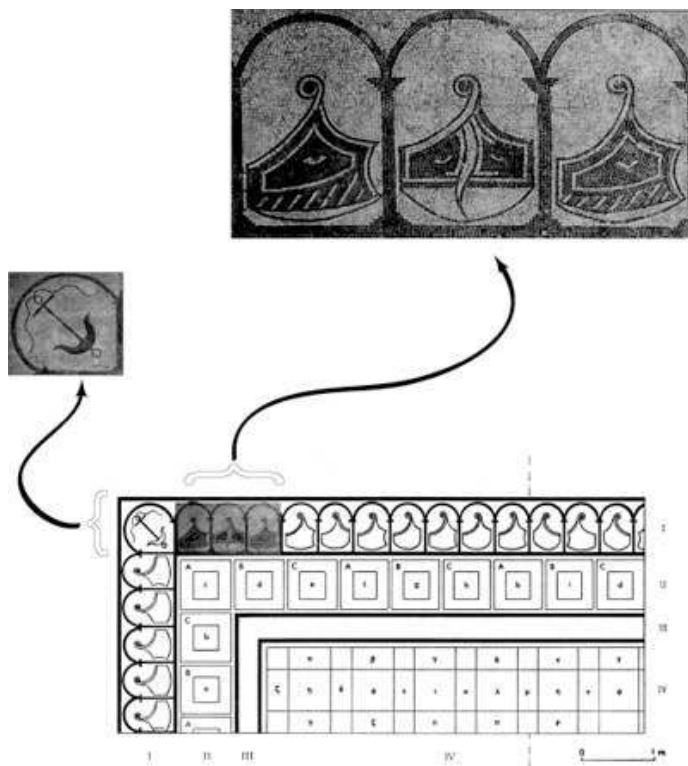
- 9 À une vingtaine de kilomètres au nord de Lyon et au confluent de l'Azergues et de la Saône (Fig. 5), l'Itinéraire d'Antonin (It. Anton., 359, 2) signale l'agglomération d'Anse, *Asa Paulini*, comme étape à dix lieues de Lyon sur la route vers Mâcon, et le nord de la Gaule romaine. On en connaissait le *castrum* (Gruyer 1984 ; Faure-Brac 2006 : 137-140), érigé sans doute au cours du III^e s., et dont la muraille enserre encore une partie du bourg actuel.
- 10 Les travaux de ces dernières années ont montré qu'à un peu plus d'1 km au nord du *castrum* (Fig. 3), une bourgade ouverte avait existé dès le I^{er} s. de n. è. dans les quartiers de Saint-Romain, de la Fontaine et de la Citadelle (Rhétoré 2002, Lurol 2002, Rémy 2004, Coquidé 2002, Faure-Brac 2006 : 144-145). Le nom antique de ce dernier quartier nous demeure inconnu, et c'est certainement le site du *castrum* que désigne l'Itinéraire d'Antonin, puisque, comme l'avait pressenti C. Jullian (Jullian 1927 : 68-69), le nom *Asa Paulini* signifie " la rivière de Paulinus " (sur l'évolution de l'hydronyme Ab-onna - Axxa : Delamarre2003 : 431), et que l'Azergues est la seule rivière qui vienne ici confluer avec la Saône, même si la localisation précise du confluent a varié suivant les époques, sans toutefois dépasser le site du *castrum* vers le nord, et celui d'Ambérieux à 1 km vers le sud.

Fig. 3 : La région d'Anse : localisation de la *villa* de la Grange du Bief par rapport au *castrum* et à la bourgade antique



fond de carte : J.-C. Béal ; DAO : Y. Montmessin

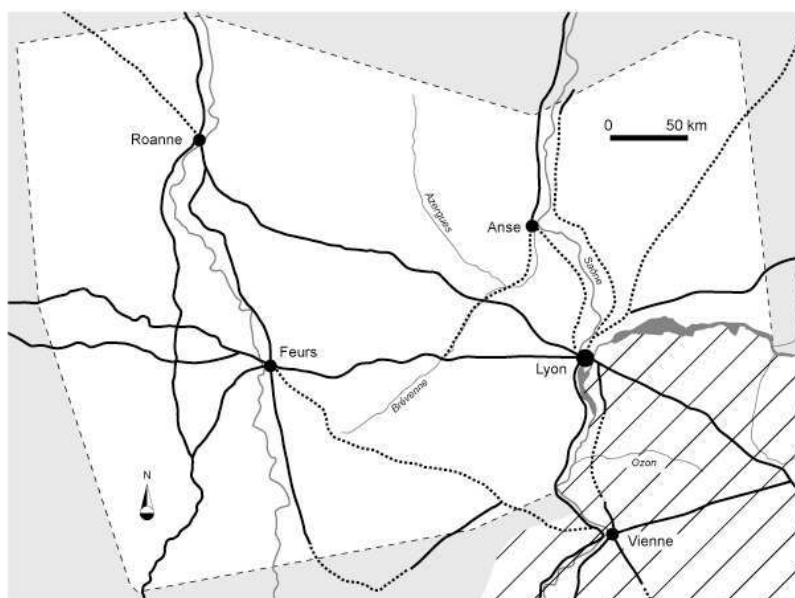
- 11 C'est aussi à 1 km, au sud-ouest (Fig. 3), que s'étend la grande *villa* de la Grange-du-Bief (Faure-Brac 2006 : 146-160), aménagée sur trois terrasses présentant une dénivellation de 18 m, qui reste mal connue.
- 12 Sur le rebord du plateau d'abord, un groupe de pièces s'étend de part et d'autre d'un couloir reconnu sur une longueur de 170 m. Ce groupe est lié par une aile en retour à un second ensemble structuré à l'arrière d'un portique large de 4,40 m, observé sur plus de 180 m. Dans la pente, plusieurs aménagements ont été identifiés, dont des thermes.
- 13 Plusieurs salles de l'ensemble supérieur ont livré, à des périodes diverses, des mosaïques : on en compte aujourd'hui treize. Parmi ces mosaïques, on connaît depuis le XIX^e s. un tapis (Stern, Blanchard-Lemée 1975, n°175 : 30-35, pl. V, VI, VII, IX) trouvé dans la grande salle ouvrant sur le portique, et qui, dans l'état actuel du connu au moins, paraît y occuper une position axiale.
- 14 Couvrant à l'origine 16 x 11 m environ, cette mosaïque est aujourd'hui très partiellement conservée (Fig. 4). À sa périphérie court une frise d'arcades renfermant des proues de navire montrées alternativement de face et de trois quarts, et figurant des *navalia*, tandis que les angles s'ornent d'une ancre de marine ; à l'intérieur, le décor est fait de figures géométriques ornées de motifs divers, végétalisants pour la plupart, mais parmi lesquels on retient aussi la silhouette d'une amphore allongée. Cette mosaïque est datée de la première moitié du II^e s. par les uns (Guey, Duval 1960 : 102 ; Lavagne, Tenu 1985 : 165), elle est considérée par d'autres comme un peu plus tardive (Stern 1962 : 178 (" premier quart du III^e s. ") ; Stern, Blanchard-Lemée 1975 : 35 (" époque sévérienne ")).

Fig. 4 : Anse, villa de la Grange du Bief : la mosaïque aux *navalia*

d'après Stern-Blanchard-Lemée 1975 : 31, fig. 1, et photo Archéo'thèque d'Anse ; DAO : Y. Montmessin

- 15 Depuis J. Guey et P.-M. Duval (Guey, Duval 1960 : 102 ; *contra*, Ch. Picard 1963), les commentateurs considèrent que ce motif de *navalia* n'est " pas purement décoratif. L'hypothèse qu'il soit comme l'emblème de la profession du commanditaire, un armateur, (...) paraît séduisante " (Lavagne, Tenu 1985 : 165-166). H. Stern et M. Blanchard-Lemée ajoutent du reste que le motif d'amphore pourrait également " faire allusion au métier ou à un aspect important de la fortune du propriétaire " (Stern, Blanchard-Lemée 1975 : 35, n°175). Ce motif de *navalia*, inconnu ailleurs en France, se retrouve d'ailleurs sur quelques mosaïques italiennes, pour la plupart de la région de Rome et d'Ostie, et à Pompéi : nous mentionnerons seulement ici l'exemple pompéien de la *casa del marinaio* (VII, 15, 2 : Pompei 1997 : 704-708) qui doit son nom à la découverte d'une mosaïque de vestibule à décor de proues comparable à celui de la Grange-du-Bief, et à celle, dans l'*œcus*, d'une grande rame en bronze, qui pouvait appartenir à une statue de Fortune ou de Neptune.
- 16 Comme à Igel, la topographie (Fig. 5) aide à comprendre l'installation d'un naute. L'étape routière mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin, *Asa Paulini*, et dont l'importance est consacrée par l'édification du *castrum*, se trouve en effet à nouveau en un point où convergent réseau routier et voie fluviale, celle de la Saône en l'occurrence. Venant de Lyon, la " voie de l'Océan " (Faure-Brac 2006 : 75-77) travers ce territoire en direction de Mâcon et, au-delà, du Rhin d'une part et de la Manche d'autre part. Son tracé précis a été récemment reconnu au nord du village actuel, où il borde l'agglomération ouverte à la Citadelle et à la Fontaine. Plus au sud, le tracé est incertain, même si certains commentateurs supposent qu'au III^e s., la voie de Lyon traverse le *castrum* : dans cette hypothèse, la voie, sortant vers Lyon par la porte méridionale, devrait traverser une zone inondable dans la plaine d'Ambérieux.

Fig. 5 : Anse dans le réseau fluvial et terrestre de la cité des Ségusiaves



fond de carte : J.-C. Béal ; DAO : Y. Montmessin

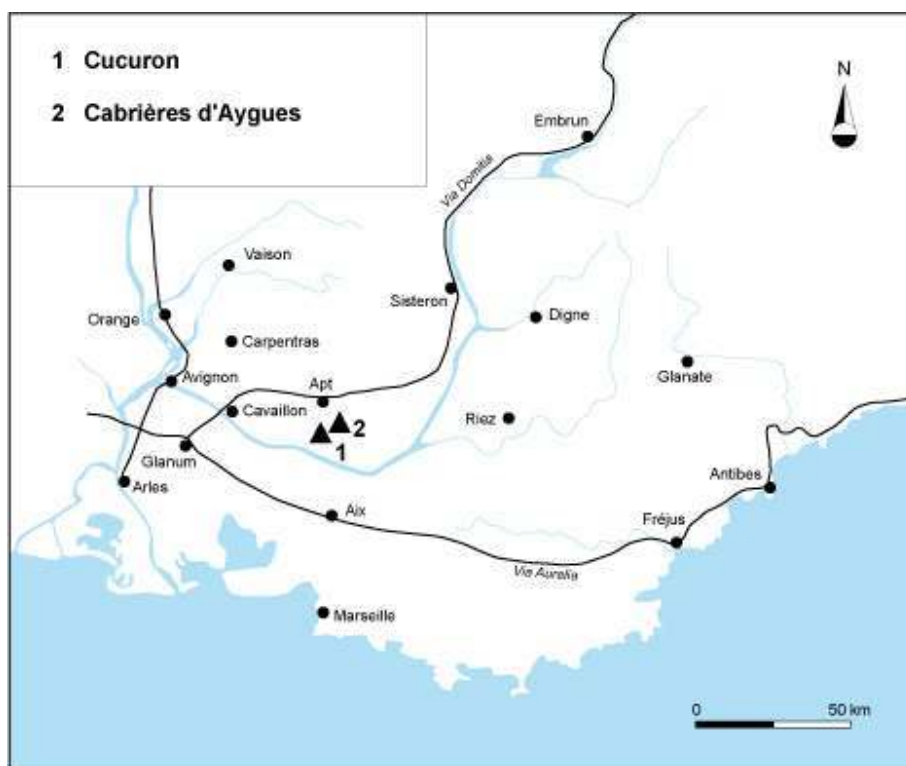
- 17 Par ailleurs, plusieurs indices suggèrent l'existence d'itinéraires de liaison avec le bassin de la Loire. Un fragment de borne milliaire a été trouvé à l'ouest du village actuel (AE 1939, n°156, p. 51 ; ILTG 1963, n°480, p. 193-194 ; C.I.L. XVII ; pour la localisation précise de la découverte : Guey-Duval 1960 : 84, fig. 1), et nous paraît devoir être attribué au bornage des Ségusiaves ; il invite à postuler l'existence d'une liaison directe avec Feurs (Loire), capitale des Ségusiaves (Béal 2007). Une autre liaison, avec Roanne, dans la même cité, a également pu exister (par exemple Fustier 1955 : 71, fig. 23, itinéraire n°3). Enfin, plusieurs gués semblent avoir existé ici sur la Saône (Dumont 2002 : 55, fig. 23 et carte de la p. 13) et permis de prolonger vers l'est et au-delà de la rivière les itinéraires venant de la capitale des Ségusiaves. Le naute de la Grange du Bief pourrait donc être un *nauta araricus et ligericus* (C.I.L. XIII, 1709 ; Rougé 1974).
- 18 À Anse comme à Igel, un propriétaire de domaine exploite donc une topographie favorable pour développer une activité de naute, portant sur des marchandises variées. Il en va, nous semble-t-il, un peu autrement pour les deux sites suivants, à Cabrières-d'Ayguès et à Gélignieux.

- Cabrières d'Aigues (France - Vaucluse)

- 19 Le Musée Calvet d'Avignon conserve plusieurs blocs sculptés (ESP 6699 ; Marlière 2002 : 141-142, n°R 40, fig. 168) découverts un peu avant 1912 à Cabrières-d'Aigues, commune du pays d'Ayguès (Fig. 6, n°2) qui s'étend au pied du Luberon, dans la vallée de la Durance (Tallah 2004 : 211-212). À l'initiative d'O. Cavalier, conservateur du musée, ils sont aujourd'hui en cours de réexamen, et une relecture d'ensemble en sera bientôt proposée. La localisation de la découverte définie par Deydier (1912 : 87) au quartier des Brès, lieu-

dit de La Ginestière, “ section B du cadastre de Cabrières d’Aigues, parcelle n° 528, au Nord-Est et à environ 3 km du village ” semble notamment devoir être revue dans son détail à la lumière des travaux menés sur le terrain. On sait pour le moment que, parmi ce mobilier, figure un fragment sculpté, qui appartient à une volute de chapiteau sans doute, et que la fouille a aussi rencontré des moellons, un fragment de plomb de scellement, des tuiles, qui ne permettent pas de douter qu’on soit sur ou aux abords de l’endroit où s’élevait le monument funéraire auxquels ces débris sculptés appartiennent indubitablement.

Fig. 6 : La région de Cabrières-d’Aigues et de Cucuron : réseau fluvial et terrestre



DAO : Y. Montmessin

- 20 Plusieurs des blocs formaient un même relief et ont été réunis par M. Deydier (Fig. 7, bloc du bas). Ils montrent au registre inférieur une scène de halage d’une barque chargée de deux tonneaux de taille moyenne : d’un mât de halage placé vers l’avant du bateau partent trois câbles aboutissant aux haleurs, dont deux sont visibles sur le bloc conservé. Au registre supérieur apparaissent des amphores posées sur une ligne de sol ou une étagère. D’autres amphores, posées sur deux registres superposés, sont figurées sur un second bloc (Fig. 7 en haut).

Fig. 7 : Cabrières-d'Aygues : les blocs à décor figuré

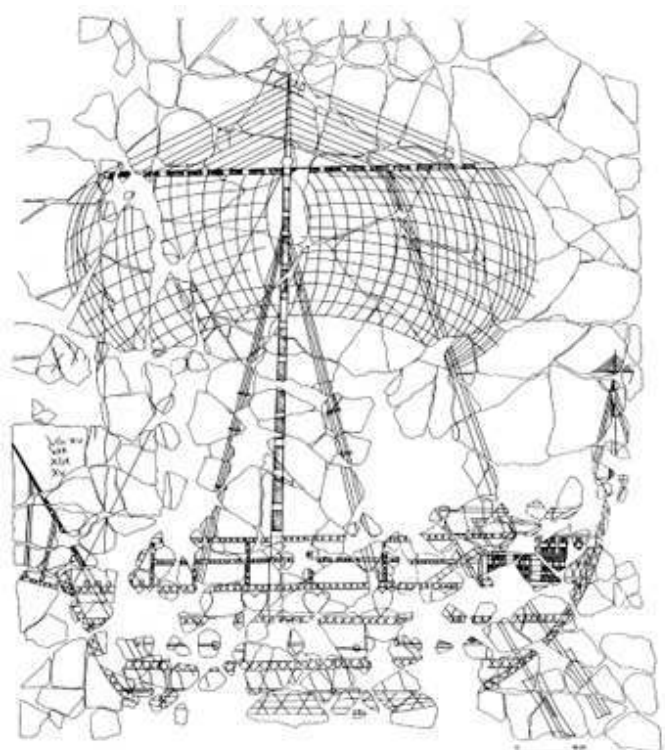


d'après Deydier 1912 : pl. XXII

- 21 Ces amphores sont, pour certaines, paillées, et leur type est difficile à définir ; les autres sont des Gauloises 4, dont la chronologie invite à récuser les datations précoces qu'on a parfois proposées pour le relief : il peut être du II^e s., voire un peu plus récent encore (La mort 2002 : 176 ; Laubenheimer 1985 : 71, Fig. 12-13) : c'est en tout cas le seul élément objectif de datation dont on dispose.
- 22 Sur un autre fragment du monument (Fig. 7, en haut à gauche), un personnage en tunique marche vers la droite, tenant un sac ou une pièce d'étoffe sur son épaule gauche ; il tient de la main droite un cordage.
- 23 Un dernier bloc (Fig. 7, en haut à droite) montre un cheval harnaché au galop, tête haute, les deux pattes antérieures décollant ensemble du sol. Le flanc de l'animal est barré par un brancard incurvé, relié à la masse, aujourd'hui informe, d'un jouguet ; ce dernier est assujéti par des sangles passant sous la gorge de l'animal (sur la terminologie : Raepsaet 1982 : pl. A et C). Des rênes en partaient, passant de l'encolure au-dessus du dos de l'animal ; elles étaient tenues par un conducteur assez haut perché sur la caisse, aujourd'hui disparue, d'un char léger, de voyage sans doute : G. Raepsaet a en tout cas bien montré l'association de ce mode d'attelage des chevaux aux voitures légères (Raepsaet 1982 : 244-245). Le relief ne montre donc ni plusieurs chevaux " qui paraissent tirer un chargement " (L'Europe 2002 : 57, n°10), ni une scène de transport d'amphores par voie de terre (La mort 2002 : 176), mais il est, selon nous, une évocation des plaisirs du voyage, ou des aller-retour du propriétaire entre le domaine et la ville : on le rapprochera du relief qui orne l'attique de la face occidentale du Pilier d'Igel.
- 24 Localement, il n'existe pas de cours d'eau important : M. Deydier a pris soin de préciser que le Vallat du Loup, ruisseau local, était le plus souvent à sec (Deydier 1912 : 88). C'est donc sans doute sur la Durance, à une douzaine de kilomètres de là, que s'exerçait l'activité de cet investisseur, propriétaire terrien et transporteur par voie d'eau.
- 25 Cet éloignement n'est pas un cas unique dans la région. À quelques kilomètres de Cabrières d'Aygues, et à une quarantaine de kilomètres de la Méditerranée, on a mis au

jour en 1980, à Cucuron (Fig. 6, n°1), au lieu-dit le Viely (Tallah2004 : 237-239), une petite partie d'une villa antique, composée d'un segment de portique et de l'amorce de quelques pièces. Or le remontage des panneaux d'enduits peints datés des années 70 de n. è. a permis de reconstituer le dessin (Fig. 8) d'un bateau de commerce maritime soigneusement gravé à la pointe sur un mètre carré d'un panneau d'enduit peint ocre rouge cerné par un cadre vert (Gassend1986 ; Pomey1993). D'un second bateau n'ont été retrouvés que quelques fragments. Il ne s'agit pas ici de graffites rapidement et sommairement exécutés, mais bien d'un travail de technicien et d'un programme décoratif, " confié (...) à un artiste pour le compte, sans doute, du propriétaire de la villa, ou d'un de ses proches qui aurait choisi le sujet, peut-être en souvenir d'un passé maritime " (Pomey 1993 : 163). Mais on pourrait avoir tout aussi bien affaire à la résidence d'un naviculaire, transporteur par mer, autant que propriétaire terrien.

Fig. 8 : Cucuron : le graffite



d'après Pomey 1993 : fig. 1

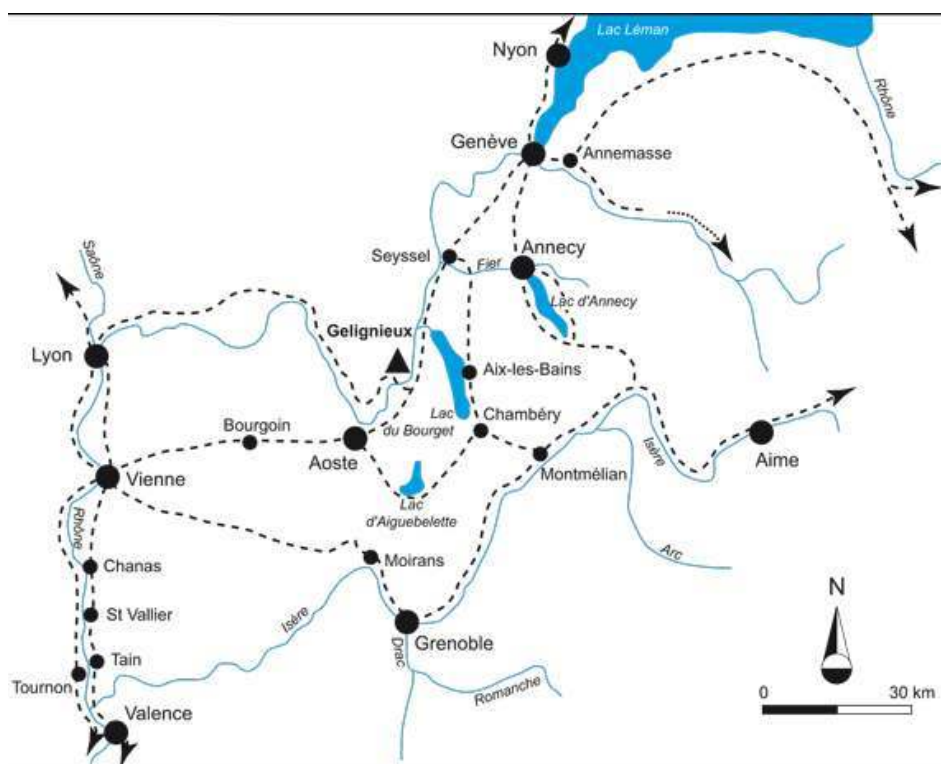
- 26 Dans ces deux cas donc, la localisation des domaines n'est pas en rapport direct avec le transport par eau exercé ailleurs¹. Mais, si rien ne permet de connaître quelles marchandises transportait le naviculaire de Cucuron, le transporteur de Cabrières s'occupe principalement de vin, si l'on en juge par la représentation de tonneaux, et d'amphores Gauloises 4 destinées à ce liquide, comme l'a montré F. Laubenheimer (1985 : 400-403). Certes, rien ne prouve qu'on ait dans l'Antiquité fait de la viticulture à Cabrières même, mais on a relevé la présence d'ateliers producteurs d'amphores Gauloises 4 à l'est d'Apt, entre Durance et Calavon (Laubenheimer1985 : fig. 15, Brun-Laubenheimer 2001 a : fig. 105), soit à une trentaine de kilomètres, et d'une installation de traitement vinicole à Saignon, immédiatement au sud d'Apt (Brun2001 : 71, Fig. 22).

- 27 Ainsi, dans une région – au sens large au moins – viticole, un investisseur a-t-il acheté un domaine, et témoigné là de son activité de transporteur de vin. La question peut être de savoir si le défunt de Cabrières a fait figurer sur ce relief sa capacité à exporter sa propre production – s’il est en somme un propriétaire terrien naute de lui-même –, activité domaniale attestée par les sources archéologiques ou textuelles (par exemple, au 1^{er} s. av. n. è., Varron, R. R., I, 16), ou si cette activité est tournée vers les autres, et s’il a alors investi dans la terre et dans une flottille professionnelle. Deux remarques permettent, me semble-t-il, de préférer la seconde hypothèse. D’une part en effet, les représentations du monde agricole sont, dans l’iconographie sur pierre de la Gaule romaine, rares et souvent douteuses, et un propriétaire terrien ne mettrait pas en scène cette branche, plutôt qu’une autre, de son activité ; d’autre part et surtout, le calendrier saisonnier et le volume de la production agricole d’un domaine ne me paraissent pas compatibles avec l’entretien constant d’une flottille en état de marche. Le tombeau de Cabrières est donc bien celui d’un personnage qui tire à la fois des revenus de ses investissements dans la terre et dans le transport.

- Gélignieux (France - Ain)

- 28 À une soixantaine de kilomètres à vol d’oiseau à l’est et en amont de Lyon (Fig. 9), le Rhône cesse de dévaler vers le sud pour contourner la montagne de St-Benoit et l’extrémité méridionale du Jura, et remonte vers le nord-ouest : c’est là qu’au bord du Rhône, sur l’actuelle commune de Murs-et-Gélignieux (Ain), se dressait le mausolée de M. Rufius Catullus (Buisson 1991).

Fig. 9 : Gélignieux dans le réseau fluvial et routier des Allobroges



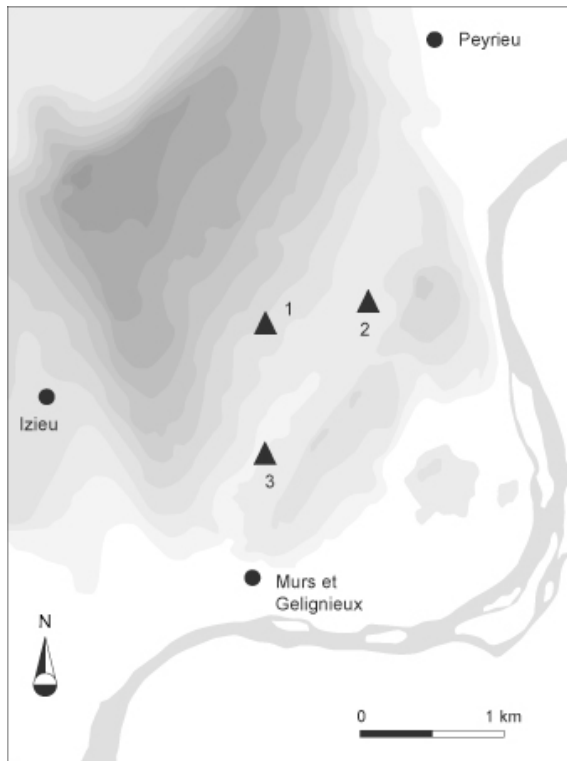
fond de carte : Bertrand 2001 : carte 1 ; DAO : Y. Montmessin

- 29 Érigé sur une terrasse alluviale qui domine aujourd'hui le fleuve d'une dizaine de mètres, il avait été construit en grand appareil et entouré d'un jardin funéraire, comme en témoigne l'inscription funéraire, partiellement conservée, qui en est aujourd'hui, avec sans doute un autel anépigraphique, la seule trace encore visible.
- 30 La forme du monument, détruit vers 1705, reste largement problématique, même si, au XVIII^e s., Cl. de Veyle a recueilli, une quinzaine d'années après la destruction de l'édifice, quelques informations qui permettent de se faire une idée de ce qu'on en voyait alors.
- 31 On sait ainsi (Buisson, Cattin 1985 : 45-48) qu'émergeait du sol un monument carré de quatorze pieds de côté sur huit pieds de hauteur (soit environ 4,60 x 4,60 x 2,60 m), au sommet conservé duquel courait une moulure. Le croquis de Cl. de Veyle (Buisson, Cattin 1985 : 78-79 ; Buisson 1991 : fig. 2 b) suggère que l'édifice se terminait par un toit à deux pentes, tandis que son texte parle d'un " dos d'âne " : on n'exclura pas qu'on soit en fait à la base d'un étage détruit.
- 32 Le monument comportait une chambre funéraire de sept pieds de haut (env. 2,30 m), à l'intérieur de laquelle on accédait par une porte basse, de quatre à cinq pieds de haut (entre 1,30 et 1,60 m), ouverte dans une face de l'édifice que nous ne connaissons pas. On y avait découvert une sépulture féminine.
- 33 Le texte de l'inscription funéraire CIL XIII 2494 est en deux parties. Une première partie, où figure le nom de M. Rufius Catullus, était inscrite dans un cartouche à queues d'aronde, comme le montrent d'une part le dessin de Cl. de Veyle (Buisson 1991 : fig. 2 b, croquis c : l'inscription, fragment a) et d'autre part le fragment qui en est réemployé en support de bénitier dans l'église de Gélignieux (Buisson 1991, fig. 3 en haut). On ne sait où se trouvait ce bloc qui n'appartenait pas à un fronton, comme, à la suite de Guichenon (1650 : 10-11), le suggère l'éditeur du C.I.L.
- 34 D'après le dessin de Cl. de Veyle (Buisson 1991 : fig. 2 b, a), la seconde partie du texte se trouvait sur un autre bloc, dans un autre cartouche à queues d'aronde, en partie basse de l'édifice ; un fragment de ce bloc, montrant la partie gauche du texte, est en réemploi dans une maison voisine de l'église (Buisson 1991 : fig. 3, en bas). Mais il est peu vraisemblable que le bloc inscrit se soit trouvé au ras du sol, comme le montre son dessin.
- 35 Le formulaire épigraphique, notamment l'invocation de la *memoria aeterna*, invite à dater l'érection du monument vers le début du III^e s. (Buisson 1991 : 158). L'inscription nous apprend aussi que le monument fut édifié, pour lui-même et ses enfants, par M. Rufius Catullus, *curator n(autarum) rh(odanicorum)*, c'est-à-dire membre du groupe professionnel des nautes du Rhône élu comme administrateur². Il se dresse apparemment sur ses terres ou aux abords de sa résidence rurale, dont la localisation précise demeure incertaine³.
- 36 La première question qui se pose est de savoir si ce naute a exercé dans la partie du fleuve au bord duquel son tombeau est construit. D. van Berchem, et d'autres après lui, considèrent en effet qu'en amont de Lyon, le fleuve relève principalement des *ratiarii* qui contrôlèrent les transports jusqu'à Genève (Van Berchem 1982 : 107). L'argumentation est fondée sur une inscription (C.I.L. XII, 2597, pas antérieure au milieu du II^e s. de n. è) trouvée à Genève, en territoire allobroge : un citoyen helvète y fait dédicace à Silvain, pour la santé des *ratiarii superiores* qu'il qualifie d'*amici*. Pour D. van Berchem, il faut comprendre que ces conducteurs de radeaux sont des *ratiarii (rhodanici) superiores* et travaillent sur le Rhône supérieur, à partir de Lyon.

- 37 Le texte n'est cependant pas si simple. Sans doute, les comparatifs " *superior* " et " *inferior* " peuvent-ils être accolés à une région administrative, comme la Germanie, la Pannonie ou la Mésie par exemple, ou à une armée : Germanicus est ainsi (Tacite, *Annales*, I, 31) commandant en chef de deux armées sur le Rhin, désignées l'une comme *inferior*, l'autre comme *superior*. On pourrait imaginer qu'il en aille de même ici, pour un groupe professionnel, même si on n'en connaît pas d'exemple, et si les deux autres groupes de *ratiarii* connus sont caractérisés par un terme géographique : *ratiarii Voludnienses* (CIL, XII, 2331), *ratiarii Eburodunenses* (AE 1999, n°1065). Mais à travers la littérature et les inscriptions antiques, on ne connaît aucune association de l'adjectif " *superior* " – ou de son contraire " *inferior* " dont la forme comparative implique l'existence – à un nom de cours d'eau. César par exemple (BG, I, 1), pour évoquer le " Rhin inférieur " recourt à la formule " *inferior pars Rheni* " ; et Julius Honorius, au V^e s. de n. è., qualifie le cours supérieur du Rhône de " *superna* " (Decourt-Lucas 2000 : 122), usant d'une forme lexicale proche de celle qu'on retrouve dans les " *caudicarii infernates* " d'Ostie, bateliers du Tibre inférieur, semble-t-il (CIL, XIV, 131 ; sur l'interprétation de ce texte : Rougé 1966 : 194-195). Il n'y a donc pas de raison particulière pour expliciter en *ratiarii (rhodanici) superiores* la formule *ratiarii superiores*.
- 38 D'autre part, le terme d'*amicus* n'est pas ici un simple terme affectueux, mais il désigne les confrères du dédicant, au sein d'un groupe professionnel de radeliers (Waltzing 1968 : 236) : celui-ci les représente en agissant en leur faveur à Genève. Il y a donc tout lieu de croire que ces *ratiarii* interviennent dans une autre cité que celle des Allobroges, et sur un autre bassin que celui du Rhône : on peut penser qu'ils naviguent sur des affluents du Rhin ou sur les lacs du Plateau Suisse, comme les *ratiarii Eburodunenses*, éventuellement chez les Helvètes, cité dont le dédicant est citoyen.
- 39 Dès lors, l'installation et la réussite de M. Rufius Catullus à Gélignieux peuvent s'expliquer, par son investissement dans le transport sur le Rhône, parallèlement à son activité domaniale.
- 40 Dans cette région en effet (Fig. 9), plusieurs voies antiques se rapprochent et se rejoignent. Venant de Vienne et d'Aoste (Isère) à travers le territoire allobroge, une route remonte sur la rive gauche du fleuve en direction de Seyssel et Genève (Bertrand 2001 : 39-40). Sur la rive droite, un autre axe, venant de Lyon, passe par Briord (Ain) et contourne la montagne de Saint-Benoit pour remonter lui aussi vers le nord-est (Talbert 2000 : pl. 17). Entre les deux routes, des points de franchissement du Rhône ont pu exister à la hauteur de Cordon : sur sa carte des itinéraires routiers antiques de l'Ain, J. Hannezo fait ainsi figurer une voie traversant le Rhône entre Aoste et Cordon, où un gué aurait été observé (Buisson 1990 : 29, et 44 : gué du lieu-dit La Pierre). Mais si l'importance du point de franchissement apparaît avec évidence, son existence dans l'antiquité est difficile à établir : pour l'époque moderne, il a fallu attendre les années 1760 pour que le franchissement du Rhône soit ici aménagé (Bravard 1987 : 194-195).
- 41 D'autre part, cette zone géographique produit un des matériaux lapidaires les plus employés dans la région, le " choin de Fay ", calcaire portlandien dur, fin et dense. On a reconnu deux zones d'extraction antiques de ce matériau, l'une à Brangues (Isère), sur la rive gauche du fleuve et à une quinzaine de kilomètres en aval de Gélignieux, et l'autre (Fig. 10) à Peyrieu (Ain) où le lieu-dit de Fay lui a donné son nom : on est là à 1 km environ du mausolée. À partir du milieu du I^{er} s. de n. è., ce calcaire a fourni à la construction publique et privée, à Lyon, à Vienne, dans les agglomérations secondaires et les habitats isolés de la région (Savay-Guerraz 1991 et 1998). Il a été également très employé dans la

réalisation des monuments funéraires – les fragments inscrits de Gélignieux eux-mêmes sont en choin de Fay –, et si, vers le début du III^e s., date de l'érection du mausolée de Gélignieux, les grands programmes d'équipement urbain consommateurs de matériaux lapidaires sont achevés, la demande de choin de Fay est forte pour les stèles funéraires et les sarcophages (Savay-Guerraz 1990 : 140).

Fig. 10 : La région de Gélignieux et des carrières (n°1, 2, 3) de Fay



fond de carte : Savay-Guerraz 1991 ; DAO : Y. Montmessin

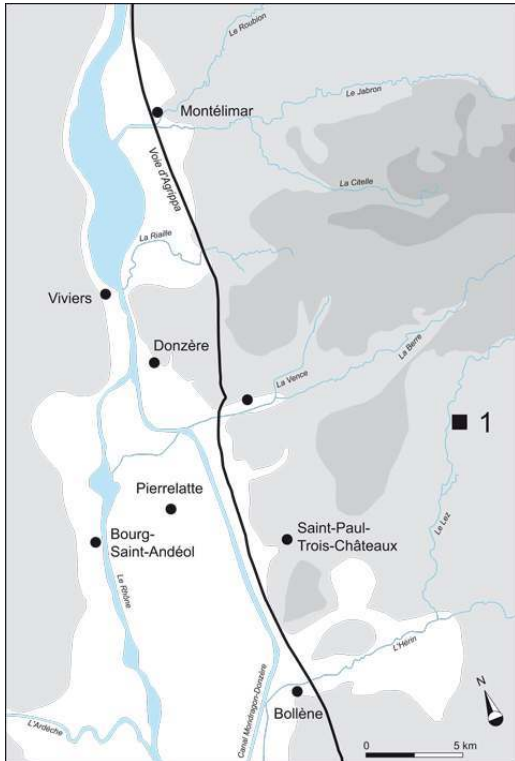
- 42 Il est donc, nous semble-t-il, au moins vraisemblable, que M. Rufius Catullus, naute du Rhône, a été amené à en assurer le transport. Propriétaire terrien, il est, comme le transporteur de Cabrières, installé à proximité d'une production rurale, celle de la pierre en l'occurrence, dont il assure le transport avec d'autant moins de difficultés qu'il est voisin du fleuve. Il en va peut-être de même à Anse, puisqu'au sud-ouest de la *villa*, le calcaire de Lucenay a été exploité, surtout, à vrai dire, aux I^{er} et II^e s. de n. è. (Savay-Guerraz 1990 : 141) ; mais les carrières n'en sont pas assez bien localisées, ni l'importance de ce matériau assez caractérisé, pour qu'on puisse être affirmatif.
- 43 À Gélignieux comme à Cabrières donc, existe une production locale pondéreuse, le vin ici, la pierre là, qui joue un rôle important dans le développement d'une activité de transporteur, et dans la réussite économique d'un personnage.
- 44 Sur un dernier site en revanche, celui de Colonzelle, la situation semble plus complexe.

- Colonzelle (France - Drôme)

- 45 À Colonzelle (Fig. 12, n°1), à une quinzaine de kilomètres à l'est de St-Paul-Trois-Châteaux, capitale des *Tricastini*, et à une bonne vingtaine de kilomètres du Rhône, un

bloc antique sculpté (ESP 6779 et 8021 ; Blanc 1976 ; Marlière 2002 : 141 n°R39, fig. 167), en pierre du Midi, est réemployé à l'envers comme linteau de la porte latérale d'une chapelle du XII^e s., consacrée à Saint-Pierre-aux-Liens et érigée à proximité du hameau de Margerie (Carlier, Guérin 1989 : 99 ; Rouquette 1974 : 38-39).

Fig. 12 : Colonzelle (n°1) dans le réseau fluvial et routier du Tricastin



fond de carte : Odiot 1996 : fig. 1 ; DAO : Y. Montmessin

Fig. 11 : Le relief de Colonzelle



photo J.-C. Béal

- 46 La sculpture du linteau montre (Fig. 11) le sommet de la cargaison d'une barque chargée de gros tonneaux empilés, au nombre, nécessairement, de six (Blanc 1976 : 248), même si l'on n'en voit que quatre comme le dit E. Marlière (2002 : 141), et, à droite, d'un ballot de marchandises posé transversalement à eux. À gauche apparaît le haut du corps d'un

personnage barbu tourné vers les tonneaux, et qui tiendrait une gaffe. Derrière lui se dresse un mât de halage d'où part un câble. Un second personnage est courbé vers l'avant, dos au mât ; au second plan s'esquisse la silhouette d'amphores dressées sur un plancher.

- 47 Long de 1,61 m et haut de 0,32 m ce bloc est la partie médiane d'un relief, qui devait comporter la figuration complète d'une barque, sculptée sur une assise inférieure et deux blocs latéraux, tandis qu'une assise supérieure recevait au moins la partie supérieure de la sculpture. Ainsi le panneau sculpté pouvait-il mesurer au moins 1 m de haut, sa longueur dépendant du nombre de haleurs figurés. Au vu du fragment conservé, une datation précise à l'intérieur de la période antique est impossible.
- 48 Si Cl. Boisse (1969 : 120) avait émis l'hypothèse, fort improbable à tout le moins, que le Lez, qui passe au voisinage du village de Colonzelle, ait été navigable, A. Blanc (1976 : 250) a en revanche considéré que ce fragment " appartenait à un mausolée élevé relativement loin du Rhône " et Th. Odier souligné qu'on avait affaire ici au monument rural d'un naute propriétaire d'un domaine " bien éloigné du lieu de (son) négoce " (Odier 1996 : 23). Chacun par conséquent ne doutait pas que le site même de Saint-Pierre fût celui du domaine d'un naute inconnu. Et, d'ailleurs, Cl. Boisse (1969 : 218) avait, sur des photographies aériennes, cru repérer à cet endroit des " substructions " antiques, hypothèse que des prospections récentes (Vaireaux 1994) ont confirmée, montrant qu'ici, des céramiques antiques, et notamment des fragments de *dolia*, apparaissaient, sur 6 ha d'une zone qui paraît avoir eu une vocation agricole, la partie résidentielle de la *villa* restant à localiser. Par ailleurs, la viticulture est bien attestée dans cette région (Jung *et al.* 2001).
- 49 Mais cela ne garantit pas l'origine locale du bloc. Ce linteau, en effet, qui est apparemment le seul bloc antique en réemploi ici, soutient un arc dont les claveaux portent des marques lapidaires ornementales, et supporte un tympan orné d'oiseaux et d'autres animaux affrontés, aujourd'hui disparus, et dont témoigne le dessin qui en avait été fait au début du XX^e s. par H. Notet, architecte des monuments historiques (reproduit dans ESP. 6779 ; sur le décor extérieur, voir Rouquette 1974 : 38-39). C'est dire que ce bloc antique participe au programme iconographique de la chapelle, où sa présence constitue une référence à l'antiquité dans un temps de renaissance médiévale⁴. De plus, Saint-Pierre dépendait du prieuré clunisien de Pont-Saint-Esprit, au bord du Rhône et sur sa rive droite immédiatement au sud du confluent avec l'Ardèche, et le prieur du Pont était seigneur de Saint-Pierre (Carlier, Guérin 1989 : 99) : il n'est donc pas exclu que le bloc ait été apporté au Moyen Âge depuis la rive du fleuve.
- 50 Du reste, le transporteur de Colonzelle n'est pas, comme celui de Cabrières, spécialisé dans le transport du vin : le ballot qui occupe la partie droite du relief peut contenir non pas un liquide, mais bien n'importe quelles marchandises manufacturées. On a donc plutôt affaire ici à la cargaison mixte d'un naute, dont l'installation au bord d'un cours d'eau, comme à Anse ou Igel, est la plus vraisemblable.
- 51 A. Blanc (1976 : 248-249) évaluait la contenance de chacun des tonneaux de Colonzelle à 20-25 hl environ ; E. Marlière (Marlière 2002 : 141 et 166-167) la ramène à 12,80 hl, ce qui représenterait, pour le vin, un chargement de 76,80 hl, et ne correspond guère qu'à la production annuelle moyenne de 2 à 3 ha de vignoble antique si l'on s'en rapporte aux calculs d'A. Tchernia (1986 : 360). E. Marlière le croit destiné à " l'approvisionnement de l'armée " : mais les villes ne manquent pas dans la vallée du Rhône pour absorber cette

masse, qui n'est somme toute pas très considérable : elle correspondrait, selon A. Tchernia (1986 : 26), à la consommation annuelle d'une vingtaine d'adultes.

- 52 C'est donc au total sur moins d'une demi-douzaine de sites ruraux que notre documentation nous permet d'identifier des propriétaires de domaine qui tirent des revenus d'activités de transport par eau ou par terre.
- 53 C'est, en nombre, comparable aux attestations d'activités artisanales dans le milieu rural (Béal2000 : 159-162 et 179), mais pour un nombre total d'attestations tous milieux confondus, très inférieur, puisqu'on décompte en Gaule romaine 163 reliefs mettant en œuvre le répertoire artisanal (dont moins de 5 % en milieu rural), pour la moitié de documents de toutes sortes témoignant des activités des nautes, sur quelques dizaines de sites seulement.
- 54 Dans cette énumération, deux groupes se distinguent. D'une part, à Cabrières ou à Gélignieux, le transporteur se rapproche d'une production spécialisée du monde rural, le vin ou la pierre en l'occurrence. Dans d'autres cas, le transporteur, dont la cargaison est d'apparence plus diversifiée, s'installe là où le réseau lui semble propice au développement de son activité. Dans les deux cas, l'activité de transporteur fournit l'un de ses revenus à un investisseur multiple, propriétaire domanial et transporteur entre autres : c'est bien à tort, selon nous, qu'on a voulu cantonner le propriétaire du mausolée d'Igel dans la seule activité textile. En outre, à Gélignieux, à Anse ou à Igel, les *villae* semblent être non seulement des résidences de maîtres de domaines auxquels elles offrent l'agrément d'une installation champêtre et le voisinage avec leurs terres, mais bien aussi des centres d'activité, à partir desquels les entreprises peuvent être gérées.

BIBLIOGRAPHIE

ALLMER, DE TERREBASSE 1886

Allmer A. et de Terrebasse A. - *Inscriptions antiques et du Moyen Âge de Vienne en Dauphiné*, Vienne, II.

BÉAL 1999

Béal J.-C. - Remarques sur l'imagerie du Pilier funéraire d'Igel, in : Blanc-Buisson 1999 : 95-104.

BÉAL 2000

Béal J.-C. - La dignité des artisans : l'image des artisans sur les monuments funéraires de la Gaule romaine, *DHA*, 26/2 : 149-182.

BÉAL 2007

Béal J.-C., Note de géographie historique en région lyonnaise, à paraître dans *REA*, t. 109, 2007, fasc. 1.

BERTRANDY 2001

Bertrandy F. - *Bornes milliaires et réseau routier dans la cité de Vienne sous l'Empire romain*, Chambéry.

BLANC 1976

Blanc A. - La scène de halage de Colonzelle, *RAN*, IX : 247-250.

BLANC, BUISSON 1999

Blanc N. et Buisson A. (éd.) - *Imago Antiquitatis, Religions et iconographie du monde romain, Mélanges offerts à R. Turcan*, Paris.

BOISSE 1969

Boisse Cl. - *Le Tricastin des origines à la chute de l'empire romain*, Valence.

BRAVARD 1987

Bravard J.-P. - *Le Rhône, du Léman à Lyon*, Lyon.

BRUN 2001

Brun J.-P. - La viticulture antique en Provence, in : Brun-Laubenheimer 2001 a : 69-89.

BRUN, LAUBENHEIMER 2001 a

Brun J.-P. et Laubenheimer F. (éd.) - La viticulture en Gaule, *Gallia*, 58, 2001 : 1-260.

BRUN, LAUBENHEIMER 2001 b

Brun J.-P. et Laubenheimer F. - Conclusion, in : Brun-Laubenheimer 2001 a : 203-219.

BUISSON 1990

Buisson A. - *L'Ain, 01, carte archéologique de la Gaule*, Paris.

BUISSON 1991

Buisson A. - Le mausolée de Marcus Rufius Catullus, curateur des nautes du Rhône à Gélignieux (Ain), *CIL*, XIII, 2494, *RAN*, 24 : 141-159.

BUISSON, CATTIN 1985

Buisson A. et Cattin P. (éd.) - *Cl. de Veyle, Antiquités romaines de Bresse, Bugey, Valromey et Gex, Bourg-en-Bresse*.

CARLIER, GUÉRIN 1989

Carlier P. et Guérin A. - Colonzelle, in : Coll., *La Drôme provençale*, Taulignan.

CHRISTOL 1971

Christol M. - Remarques sur les naviculaires d'Arles, *Latomus*, 1971 : 643-663.

CHRISTOL, FÉDIÈRE 1999

Christol M. et Fédière G. - La présence italienne dans l'arrière-pays de Narbonne : le dossier des Usuleni. Épigraphie de l'instrumentum domesticum et épigraphie lapidaire, *DHA*, 25/1 : 82-99.

COQUIDÉ 2002

Coquidé C. - *Anse - La Citadelle*, DRAC Rhône-Alpes, Bilan scientifique 2000, Paris : 151.

DECOURT, LUCAS 2000

Decourt J.-Cl. et Lucas G. - Lentus Arar Rhodanusque ferox, ou les avatars d'une géographie fluviale, in : A. Bonnafé, J.-Cl. Decourt et B. Helly, *L'espace et ses représentations*, Travaux de la Maison de l'Orient, n°32, Lyon : 113-131.

DELAMARRE 2003

Delamarre X. - *Dictionnaire de la langue gauloise : une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris.

DEYDIER 1912

Deydier M. - Un monument romain à Cabrières-d'Aigues (Vaucluse), *BCTHS* : 87-93.

DUMONT 2002

Dumont A. - *Les passages à gué de la Grande Saône, Approche archéologique et historique d'un espace fluvial (de Verdun-sur-le-Doubs à Lyon)*, 17e suppl. à la RAE, Dijon.

FAURE-BRAC 2006

Faure-Brac O. - *Le Rhône, 69/1*, CAG, Paris.

FUSTIER 1955

Fustier P. - Repérage et coupes de la voie romaine de Lyon à Roanne, *RAE*, VI, fasc. 1 : 70-76.

GASSEND 1986

Gassend J.-M. *et al.* - Le graffiti de Cucuron (Vaucluse) : un navire sous voiles figuré sur un panneau d'enduit peint, *Archéonautica*, 6 : 9-30.

GRUYER 1984

Gruyer J. - L'enceinte romaine d'Anse, Actes du 109^e congrès national des sociétés savantes, section d'archéologie et d'histoire de l'art, Dijon, vol. I : 301-321.

GUEY, DUVAL 1960

Guey J. et Duval P.-M. - Les mosaïques de la Grange-du-Bief (commune d'Anse-sur-Saône, Rhône), *Gallia*, 18, 1960 : 83-102.

GUICHENON 1650

Guichenon S. - *Histoire de Bresse et de Bugey*, Lyon, 1650 (rééd. Roanne, 1975).

JULLIAN 1927

Jullian C. - Notes gallo-romaines, CI. Les problèmes d'Anse-sur-Rhône, *REA*, XXVI : 68-72.

JUNG *et al.* 2001

Jung C. *et al.* - La viticulture antique dans le Tricastin (moyenne vallée du Rhône), *in* : Brun, Laubenheimer 2001 : 113-128.

KUHNEN 2001

Kuhnén H.P. - Le Pilier d'Igel et ses environs : le contexte archéologique, *Annales de l'Est*, 6^e série, 51^e année, 2001-2 : 15-25.

La mort 2002

La mort des notables en Gaule romaine - catal. coll. d'expo., Lattes : 175-177, n°46, fig. de la p. 200.

LANCHA 1981

Lancha J. - *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, Xe suppl. à *Gallia*, III, Narbonnaise, 2, Paris.

LAUBENHEIMER 1985

Laubenheimer F. - *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris.

LAVAGNE-TENU 1985

Lavagne H. et Tenu R. - La Grange-du-Bief à Anse (Rhône) : nouvelles recherches et mosaïques inédites, *Gallia*, 43 : 147-166.

L'Europe 2002

L'Europe et la Gaule romaine : voies commerciales, moyens de transport, Paris.

LE GLAY 1975

Le Glay M. - La Gaule romanisée, *in* : G. Duby et A. Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris : 195-283.

LEPETZ, MATTERNE 2003

Lepetz S. et Matteredne V. (éd.) - *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de Gaule romaine, matières premières et produits transformés, actes du VI^e colloque de l'association AGER, Compiègne, 5-7 2002*, RA Picardie : n°1-2

LEVEAU 2000

Leveau Ph. - Mausolées au bord de fleuves, aristocratie commerçante et travaux de correction du Rhône, in : R. Bedon et A. Malissard (éd.), *La Loire et les fleuves de la Gaule romaine et des régions voisines, Caesarodunum XXXIII-XXXIV*, Limoges, 1999-2000 : 201-215.

LUIROL 2002

Luirol J.-M. - *Anse - ZAC de La Fontaine*, DRAC Rhône-Alpes, Bilan scientifique 2000, Paris : 152.

MARLIÈRE 2002

Marlière E. - *L'outre et le tonneau dans l'Occident romain*, Montagnac.

ODIOT 1996

Odiot Th. - *Donzère, Le Molard, Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*, n°3, fiches 1-24.

PICARD 1963

Picard Ch. - Sur un " portique " décoré avec des éléments de proues de navires, en bordure de la mosaïque de La Grange-du-Bief (Rhône), *RA* : 112-115.

POLFER 1999

Polfer M. - *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain, actes du colloque d'Erpeldange, mars 1999*, Montagnac.

POMEY 1993

Pomey P. - Le navire de Cucuron : un graffiti décoratif, *Archeonautica*, 11 : 149-163.

Pompei 1997

Pompei, Pitture e mosaici, VII, Rome.

RAEPSAET 1982

Raepsaet G. - Attelages antiques dans le Nord de la Gaule, Les systèmes de traction par équidés, *TZ*, 45 : 215-273.

RÉMY 2004

Rémy A.-Cl. - *Anse - La Fontaine*, DRAC Rhône-Alpes, Bilan scientifique, 2001, s. l. : 133

RHÉTORÉ 2002

Rhétoré P. - *Anse - La Fontaine*, DRAC Rhône-Alpes, Bilan scientifique, 1999, s. l. : 149.

ROUGÉ 1966

Rougé J. - *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain*, Paris.

ROUGÉ 1974

Rougé J. - Les rapports de Lyon avec l'Ouest - Nord-Ouest gaulois : à propos de trois inscriptions, *RAE*, XXV/1 (= Mélanges Brühl, II) : 137-146.

ROUQUETTE 1974

Rouquette J.-M. - *Provence romane, I, La Pierre Qui Vire*.

SAVAY-GUERRAZ 1990

Savay-Guerraz H. - Les matériaux calcaires dans l'art funéraire à Lyon, *Gallia*, 47 : 135-144.

SAVAY-GUERRAZ 1991

Savay-Guerraz H. - *Le calcaire portlandien du Bugey (choin de Fay) à l'époque romaine. Carrières et constructions urbaines (Lyon, Vienne)*, Actes du 115e congrès national des sociétés savantes, Avignon, 1990, Paris : 429-442.

SAVAY-GUERRAZ 1998

Savay-Guerraz H. - Le marché lyonnais de la pierre à l'époque claudienne : une mutation ?, in : Y. Burnand, Y. Le Bohec et J.-P. Martin (éd.), *Claude de Lyon, empereur, Actes du colloque de Paris-Nancy - Lyon, nov. 1992*, Paris : 433-447.

SCHWINDEN 2001

Schwinden L. - Les scènes de "paiement du fermage" ou "scènes de comptoir" de la Colonne d'Igel et des monuments trévires, *Annales de l'Est*, 57e année, 6e série, n°2 : 55-62.

SETTIS 1997

Settis S. - Les réemplois, dans Patrimoine, temps, espace, patrimoine en place, patrimoine déplacé, in : *Actes des Entretiens du Patrimoine*, Paris : 67-86.

STERN 1962

Stern H. - CR de V. Clairmont von Gonzenbach, Les mosaïques romaines de la Suisse, *JS* : 173-185.

STERN, BLANCHARD-LEMÉE 1975

Stern H. et Blanchard-Lemée M. - *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, Xe suppl. à *Gallia*, II, Province de Lyonnaise, 2, partie sud-est, Paris.

TALBERT 2000

Talbert R.A. (éd.) - *Barrington Atlas of the Greek and Roman World*, Princeton - Oxford.

TALLAH 2004

Tallah L. - *Le Luberon et Pays d'Apt, 84/2, CAG*, Paris.

TCHERNIA 1986

Tchernia A. - *Le vin de l'Italie romaine*, Rome.

VAIREAUX 1994

Vaireaux F. - *Colonzelle (Drôme), Église St-Pierre*, D.R.A.C. Rhône-Alpes, Bilan Scientifique, 1993, Paris : 74.

VAN BERCHEM 1982

Van Berchem D. - *Les routes et l'histoire, études sur les Helvètes et leurs voisins dans l'empire romain*, Genève.

VEYNE 1981

Veyne P. - Les cadeaux des colons à leur propriétaire : la neuvième Bucolique et le mausolée d'Igel, *RA*, fasc. 2 : 245-252.

WALTZING

Waltzing J.-P. - *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les romains*, I, Bruxelles, 1895 (rééd. 1970) ; IV, Rome, 1968(2).

NOTES

1. On sait, par l'épigraphie, que des naviculaires ont pu avoir des intérêts et des attaches dans l'arrière-pays, comme M. Frontonius Euporus, sévir à Aix-en-Provence, naviculaire marin en Arles, patron des nautes de la Durance, et des utriculaire d'*Ernaginum* : C.I.L. XII, 982. Sur ce personnage, voir Christol 1971 ; sur la richesse de cette région et de ses propriétaires domaniaux, voir Lavagne 1999.

2. Les curateurs sont membres du collège qu'ils gèrent : voir Waltzing 1895 : 408. C'est par un raccourci de pensée qu'A. Buisson écrit (1991 : 150) que le personnage "est dit dans son épitaphe : naute du Rhône et curateur de la corporation".
 3. Pour un bilan des découvertes archéologiques de la commune, voir Buisson 1990, n°45 : 46-47.
 4. Nous remercions N. Reveyron, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université Lumière-Lyon 2, d'avoir bien voulu se pencher sur ce dossier et nous éclairer de ses conseils. Sur la question des réemplois médiévaux de sculptures antiques, voir Settis 1997.
-

RÉSUMÉS

On commence aujourd'hui à mieux cerner l'activité artisanale des *villae*. Mais les propriétaires de domaines ruraux ont également pu y avoir une activité de transporteurs, qu'on peut, dans quelques cas, mettre en évidence. Celle-ci se développe soit en lien avec des productions locales, de vin ou de pierre par exemple, soit à la faveur d'une convergence de réseaux routiers et fluviaux ; elle contribue aux revenus de la *villa*.

Nowadays we are beginning to have a better understanding of artisan activity in *villas*. However the owners of rural properties were equally able to have a transport activity, which can, in some cases, be highlighted. It developed either linked to local production, of wine or stone for example, or thanks to a convergence of road and river networks; it contributed to the revenue of the *villa*.

INDEX

Mots-clés : Anse, Cabrières d'Aigues, Colonzelle, domaine, gallo-romain, Géligneux, Igel, mausolée, navigation, transport, villa

Keywords : Anse, Cabrières d'Aigues, Colonzelle, domain, Gallo-Roman, Géligneux, Igel, mausoleum, navigation, transport, villa

AUTEUR

JEAN-CLAUDE BÉAL

Université Lumière-Lyon 2, UMR 5138 " Archéologie et Archéométrie ", Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 7, rue Raulin, 69007, Lyon.